

(Source : [Le Monde](#) – Titre original *Emmanuel Macron renonce à sa promesse d'interdire le glyphosate en 2021*)



Epandage de glyphosate à Pièce (Sarthe) le 11 mai 2018. JEAN-FRANCOIS MONIER / AFP

En quelques mots prononcés lors d'un débat citoyen auquel il s'était invité, Emmanuel Macron a rouvert le délicat dossier de l'interdiction du glyphosate. Jeudi 24 janvier, en fin de journée, à Bourg-de-Péage (Drôme), le président de la République a déclaré que la France ne parviendrait pas à se passer totalement de cet herbicide controversé d'ici trois ans, un engagement qu'il avait pris personnellement.

« Je sais qu'il y en a qui voudraient qu'on interdise tout du jour au lendemain. Je vous dis : un, **pas faisable**, et **ça tuerait notre agriculture**. Et même en trois ans on ne fera pas 100 %, on n'y arrivera, je pense, pas », a-t-il déclaré, tout en encourageant les « productions alternatives » pour ne plus utiliser cet herbicide.

Commentaire :

Il est pourtant difficile de plus « tuer l'agriculture » qu'en utilisant les semences et les herbicides de Monsanto...

Répondant à l'interrogation d'un apiculteur qui évoquait la mort de ses abeilles, M. Macron a rappelé que la France s'était battue pour que l'homologation de cet herbicide, commercialisé en particulier par la firme Monsanto avec le Roundup, ne soit renouvelée que pour cinq ans, quand l'Union européenne en proposait quinze.

Indiquant que certains « ne voulaient pas bouger du tout », le chef de l'Etat a rappelé qu'un « contrat de confiance » allait être signé et qu'il fallait « aider ceux qui bougent ». « *Il a été montré qu'il y avait des doutes. **Il n'y a aucun rapport indépendant ou pas indépendant qui a montré que c'était mortel*** », a-t-il aussi déclaré.

Commentaire :

En anglais, ils ont cette expression « talking with both sides of your mouth » - littéralement « parler avec les deux côtés de la bouche ». Autrement dit, je dit oui d'un côté et non de l'autre.

Alors que cette substance avait été jugée « probablement » cancérigène par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), qui dépend de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en juillet 2015, l'OMS et la FAO (l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) concluaient, un an plus tard : « *Le glyphosate est peu susceptible de présenter un risque cancérigène pour l'homme à travers le régime alimentaire.* »

Commentaire :

Lobbying oblige...

Avec ces déclarations, Emmanuel Macron fait un geste en direction de ceux qui critiquaient la future interdiction de l'herbicide - la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) en particulier. Profitant de la crise des « gilets jaunes », le principal syndicat agricole avait dénoncé, le 23 novembre 2018, « l'agribashing ». Dans un communiqué commun avec les Jeunes Agriculteurs, la FNSEA avait alors remis en question « *l'augmentation de la redevance pollution diffuse, les charges supplémentaires induites par la séparation du conseil et de la vente des produits phytosanitaires, les interdictions de produits de traitements sans solutions ni alternatives* ».

« Renoncement »

C'est « *le "L'environnement, ça commence à bien faire" d'Emmanuel Macron* », a commenté sur Twitter l'eurodéputé écologiste Yannick Jadot, en référence à la phrase prononcée par

l'ancien président Nicolas Sarkozy au Salon de l'agriculture en 2011, remettant en cause les objectifs de réduction de consommation des pesticides décidés lors du Grenelle de l'environnement.

En 2018, le débat parlementaire autour du glyphosate, dans le cadre de la discussion de la loi agriculture et alimentation, avait été tendu. Certains députés, y compris LRM, comme Matthieu Orphelin (Maine-et-Loire), s'étaient battus, en vain, pour que l'objectif de l'interdiction du glyphosate soit inscrit dans la loi. Le gouvernement et sa majorité parlementaire avaient rejeté l'amendement, arguant que l'objectif de sortie d'ici à 2021, affirmé par le chef de l'Etat, était clair et qu'il n'était nul besoin de l'inscrire dans un texte.

La possibilité que cet engagement ne soit finalement pas respecté est un « renoncement », a réagi l'association de défense de l'environnement Générations Futures dans un communiqué publié dans la soirée : « *Après le refus de l'interdiction dans la loi, cette déclaration sonne comme un renoncement à un réel objectif de sortie du glyphosate qui n'est pas acceptable.* »

« **Un rapport de l'INRA, en novembre 2017, indiquait que des alternatives au glyphosate existent déjà pour 90 % des surfaces agricoles. Dans ces conditions, il est bizarre d'affirmer, trois ans avant l'objectif, qu'on ne pourra pas l'atteindre** », explique François Veillerette, le directeur de l'association.

Commentaire :

« ...sans solutions ni alternatives... » disait la FNSEA, hum...

Les propos d'Emmanuel Macron sont d'autant plus incompréhensibles, selon lui, que le tribunal administratif de Lyon vient d'annuler, le 15 janvier, en application du principe de précaution, la décision d'autorisation de mise sur le marché du Roundup Pro 360, prise en mars 2017 par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). « *Le président de la République doit revenir sur ses déclarations et réaffirmer l'importance de l'objectif de sortie du glyphosate* », conclut M. Veillerette.

Partager cet article :

[Facebook](#)
[Twitter](#)
[Google+](#)
[Pinterest](#)

À lire également :



États-Unis : Monsanto attaqué en justice par 270 000 agriculteurs bio



Le lobbying de Monsanto : une attaque contre notre planète et la démocratie (Le rapport 2016)



Les contaminations par les OGM ont bondi en dix ans



Comment Monsanto prévoit de modifier génétiquement les abeilles...
pour les sauver